

Site de Saint-Omer
Formation en apprentissage
Formation certifiante de niveau 4
Formation en blocs de compétences

Brevet Professionnel option Aménagements Paysagers

Public :

Apprenant souhaitant développer ses compétences dans l'entretien d'espaces paysagers ainsi que dans la création et l'organisation de chantier.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- organiser et assurer le suivi de son travail,
- encadrer une petite équipe,
- assurer les travaux d'aménagement d'un espace ou d'un jardin,
- assurer les travaux d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin,
- utiliser le matériel et assurer sa maintenance de premier niveau,
- communiquer en interne et en externe à l'entreprise.

Conditions d'admission, prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP, BPA...) ou supérieur
- 15 ans révolus après une classe de 3ème ou avoir 16 ans.
- Être âgé de 30 ans révolus (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

525 heures en centre, le reste en entreprise.

Formation de 2 ans.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de

handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- un établissement à taille humaine,
- plateaux techniques : un espace paysager de 6000 m², support pédagogique des TP,
- un atelier pédagogique de maintenance de matériel agricole, une plateforme de compostage,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

Capacités professionnelles et techniques

C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager.

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.

Préparer le travail pour un chantier
Coordonner le travail sur le chantier

C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux.

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.

Réaliser des travaux de plantation
Réaliser des travaux de végétalisation par semis

C 5. Mettre en place des infrastructures.

Réaliser des murets et escaliers
Mettre en place des revêtements

C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

UCARES

« Réaliser de éléments décoratifs ou de mobiliers d'espaces verts »

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 6 capacités du BP AP.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

Selon statut de l'apprenti, nous consulter.

Débouchés :

Chef(fe) d'équipe paysagiste ou conducteur(trice) de travaux d'espaces verts, jardinier.

Salarié(e) en aménagements paysagers, en entreprises privées d'aménagements paysagers ou en collectivités territoriales. Chef(fe) d'entreprise.

Poursuite de formation possible :

BTS Aménagements Paysagers, différents Certificats de Spécialisation en rapport avec le domaine d'expertise.

Contact :

Alice BERTHELEMY, coordonnatrice de la formation – alice.berthelemy@educagri.fr

Secrétariat : cfa.saint-omer@educagri.fr – tel : 03 21 11 54 70

Renseignements pratiques :

- Restauration en partenariat avec le lycée LYPSO
- Possibilité hébergement
- Lignes de bus, gare SNCF.

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 100%